



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

6^{ème} REUNION DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION
Le 6 Août 2021, Bravia Hôtels, Niamey

RAPPORT DE LA REUNION POLITIQUE

Août 2021

La rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) s'est tenue le vendredi 06 août 2021 à l'hôtel Bravia de Niamey. L'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur Alkache ALHADA, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Président du CCM et SE Madame Dr Denisa-Elena IONETE, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, en présence d'invités de marque. (Voir liste en annexe)

I. Cérémonie d'ouverture :

1.1 Discours de SEM Alkache ALHADA

Monsieur Alkache AHADA, Ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Président du CCM a, de prime abord, remercié les participants pour avoir répondu présent à cette invitation vue l'importance de la question et le contexte sanitaire caractérisé par le COVID-19 au plan national et mondial.

Il a ensuite souligné le fait que malgré tout cela, les Etats n'ont cessé de rechercher des voies et moyens pour une meilleure gestion de la migration, et c'est ainsi que le Niger a adopté en septembre 2020 une Politique Nationale de la Migration (PNM) qui servira de référence à tous les acteurs intervenant dans le domaine de la migration.

Au vue de l'enjeu et de l'objectif du Cadre de Concertation sur la Migration, il a exhorté les partenaires du développement du Niger à s'engager davantage afin de solidifier les bases du CCM pour un dialogue permanent axé sur le recherche de solutions aux problèmes posés par la Migration,

Il a terminé en saluant l'ensemble des acteurs qui accompagnent l'Etat du Niger à savoir : l'apport considérable tant financier que technique de l'Union Européenne, du Système de Nations Unies pour leurs appuis multiples et multiformes au bon fonctionnement du Cadre de Concertation sur la Migration, l'Allemagne à travers les différents programmes dont, entre autres, le ProGem qui accompagnent les collectivités territoriales et le Cadre de Concertation sur la Migration.

Puis, s'en est suivi l'allocution de SE Mme Dr Denisa-Elena IONETE, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Niger

SE Dr **Denisa-Elena IONETE** a exprimé sa satisfaction en tant que Cheffe de file des partenaires techniques et financiers de la tenue de cette réunion marquante deux ans après la dernière rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration. Cette dernière permet de relancer conjointement le dialogue collectif avec le Gouvernement

du Niger sur l'importance de la problématique des migrations au Niger. Elle a souligné que depuis deux ans, le contexte dans lequel nous travaillons, a fortement évolué, la pandémie de COVID 19 a impacté le monde entier de point de vue sanitaire, social et économique ; mais elle a eu un impact disproportionnel sur les personnes déjà en situation de vulnérabilité, comme les migrants.

Cette situation est couplée avec de graves défis sécuritaires, malgré un tel environnement en forte dégradation, le Niger a continué à travailler dans le domaine de la gestion des migrations en adoptant en septembre 2020 une Politique Nationale de la Migration (2020-2035) et son plan quinquennal, en s'investissant dans la lutte contre la migration irrégulière. Les partenaires ont été aux côtés des autorités nationales et ont appuyé ces activités par différents moyens – assistance technique, financement des couts opérationnels.

Elle a évoqué que depuis 2017, plus de 3000 personnes ont été évacuées au Niger depuis la Lybie dans le cadre du dispositif d'urgence – ce qui démontre la solidarité du Niger et son engagement pour la protection des migrants. Des actions clés sur les axes stratégiques de la Politique Nationale de la Migration seront maintenant en état de mis en œuvre et comme partenaires, nous voudrions échanger aujourd'hui au sujet du suivi et du rôle du Cadre de Concertation sur la Migration.

La réunion politique du cadre de concertation aujourd'hui représente une opportunité d'échanger sur le bilan des avancées et des défis dans le domaine des migrations au Niger, et permet de reformuler les attentes vis-à-vis de notre partenariat. Lors de la réunion technique, un nombre de recommandations dont nous sommes impatients de prendre connaissance, ont été élaborées avec la participation active des Conseil régionaux et des partenaires.

Pour finir, elle a souligné que les partenaires techniques et financiers restent engagés et prêts de continuer à travailler ensemble avec les autorités nigériennes dans un esprit de solidarité, de redevabilité mutuelle et de partenariat.

II. Déroulement des travaux

2.1 Point sur les statistiques de la migration présenté par Directeur de la Surveillance du Territoire.

Les travaux ont débuté par une présentation sur les données statistiques du Directeur de la Surveillance du Territoire, qui a exposé sur la synthèse comparative des données sur la migration au Niger sur une période de cinq ans (2017-2020) ainsi qu'il suit :

Etrangers refoulés à partir des frontières :

| Années | Refoulés |
|--------|----------|
| 2017 | 7688 |
| 2018 | 5194 |
| 2019 | 3353 |
| 2020 | 4570 |

Il a souligné qu'à travers ces chiffres, on note une tendance à la baisse des refoulements.

Reconduite aux frontières :

| Années | Nombre |
|--------|--------|
| 2017 | 7688 |
| 2018 | 4819 |
| 2019 | 845 |
| 2020 | 1211 |

Il a noté une baisse considérable des migrants reconduits aux frontières au cours de ces quatre dernières années passant de 7688 en 2017 à 1211 en 2020. Cette baisse s'explique par le démantèlement de plusieurs réseaux internationaux de trafiquants de migrants suivi de leur transfèrement devant les tribunaux par la Division Spéciale d'Investigations de la Direction de la Surveillance du territoire.

Entrée de ressortissants de la CEDEAO à Agadez :

| Années | Nombre |
|--------|--------|
| 2017 | 22501 |
| 2018 | 11393 |
| 2019 | 15453 |
| 2020 | 7 |

Il a souligné une baisse significative du nombre de ressortissants passant par Agadez.

Etrangers ressortissants de la CDEAO dans la ville d'Agadez

| Mois Année | Jan | Fev | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Aout | Sep | Oct | Nov | Déc | Total |
|-----------------------|------------|------------|-------------|--------------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|--------------|
| 2017 | 1969 | 2488 | 2582 | 2416 | 2321 | 2299 | 2020 | 1730 | 1001 | 1133 | 1211 | 931 | 22101 |
| 2018 | 904 | 969 | 1044 | 1044 | 1148 | 1113 | 768 | 650 | 771 | 922 | 833 | 1227 | 11393 |
| 2019 | 891 | 981 | 1171 | 1435 | 1327 | 1246 | 1597 | 1205 | 2040 | 1169 | 1235 | 1156 | 15453 |
| 2020 | 1566 | 1741 | 231 | 0 | 59 | 594 | 487 | 539 | 514 | 589 | 557 | 668 | 7565 |

Il a notifié que le nombre d'étrangers ressortissants de la CEDEAO passe de 22101 en 2017 à 7565 en 2020.

En terme de Trafic illicite de migrants :

| Années | Nombre |
|---------------|---------------|
| 2017 | 268 |
| 2018 | 142 |
| 2019 | 166 |
| 2020 | 170 |

Migrants retrouvés et abandonnés :

| Années | Nombre |
|---------------|---------------|
| 2017 | 2317 |
| 2018 | 442 |
| 2019 | 55 |
| 2020 | 15 |

Les chiffres présentés dans le tableau nous montrent une diminution significative du nombre de Migrants abandonnés.

Les travaux ont débuté par une communication du Directeur de la Surveillance du territoire des statistiques relatives à la lutte contre la migration irrégulière (source DST) ainsi qu'il suit.

2.2 Présentation de la synthèse politique des recommandations par Monsieur AMADOU Soly, Secrétaire Permanent du CCM comme suit :

A son tour, le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration a présenté la synthèse des recommandations issues de la rencontre technique, ainsi qu'il suit :

Recommandations d'ordre général

1. Promouvoir une migration sûre et ordonnée dont la protection des droits des migrants à travers :
 - la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières signé par le Niger en décembre 2018 ;
 - la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Migration adoptée en septembre 2020.
2. S'assurer d'une continuité de la contribution financière des partenaires techniques et financiers à travers des acteurs nationaux (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, les Collectivités territoriales et autres).
 - Facilitation des procédures de financement des partenaires techniques et financiers.
3. Vulgariser la Charte sur la Migration adoptée en novembre 2018 par les Collectivités Territoriales Africaines (exercice de leur rôle et responsabilité) par la Poursuite de la mise en œuvre de ladite Charte.
4. Doter le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration d'un bâtiment.

Les travaux ont également débouché sur des recommandations spécifiques :

1. Pour ce qui concerne la problématique du groupe thématique « économie alternative », il est recommandé de :
 - Renforcer la mise en œuvre de la stratégie de formation et d'accompagnement des Collectivités Territoriales et valoriser les expertises locales acquises dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage au profit des autres collectivités (Approche par les pairs) ;
 - Etablir et actualiser régulièrement la cartographie des partenaires présents et potentiels et organiser des rencontres avec eux sur les priorités et les

thématiques de développement local et tenir des revues périodiques sur les interventions des partenaires ;

- Orienter la Diaspora vers les priorités d'investissements économiques des collectivités et organiser un recensement de la diaspora à travers le Haut Conseil des Nigériens à l'Extérieur et les points focaux ;
- Organiser des journées régionales sur la migration avec la participation du niveau central ;
- Evaluer le niveau de satisfaction des acteurs reconvertis dans le cadre du plan de reconversion.

2. En ce qui concerne le groupe thématique « migration irrégulière, trafic illicite des migrants et traite des personnes ». Il est recommandé de :

- Renforcer les mécanismes de migration légale en facilitant la délivrance des documents de voyage ;
- Réviser la loi 2015-036 relative au trafic illicite des migrants pour la rendre conforme aux instruments juridiques internationaux auxquels le Niger a souscrit, en s'appuyant si nécessaire aux résultats des différentes rencontres ;
- Accélérer le processus d'adoption du plan d'actions sur le Trafic Illicite de Migrants ;
- Etablir un plan de développement des postes de police frontalier prenant en compte les postes juxtaposés ;
- Renforcer la gestion des frontières et lutter efficacement contre la corruption et les réseaux criminels aussi par la création des unités mixtes d'investigation compétente en matière de traite des personnes et du trafic illicite de migrants ;
- Sensibiliser les acteurs de la chaîne pénale sur l'importance de la coopération judiciaire en matière pénale ;
- Mettre en place un système harmonisé de collecte des données sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants spécifiquement et sur la migration en générale.

3. S'agissant de la problématique du groupe thématique « Protection des migrants », il a été recommandé de :

- Veiller à l'application effective des textes sur les travailleurs migrants ;

- Faciliter l'accès aux services sociaux de base aux migrants ;
 - Intensifier la vulgarisation des textes sur la protection des migrants ;
 - Poursuivre la réforme du système d'asile au Niger afin que le cadre normatif et procédural assure des garanties effectives aux personnes à besoin de protection internationale (incluant l'identification et référencement des personnes vulnérables dans les flux migratoires mixtes, suivi du Mécanisme d'Evacuation d'Urgence et de transit-ETM).
4. Pour ce qui concerne la problématique du groupe thématique « Gouvernance et Coordination », il est recommandé de :
- Actualiser l'étude portant sur le cadre juridique et institutionnel sur la migration ;
 - Organiser un deuxième forum de la diaspora ;
 - Redynamiser le bureau d'accueil et d'orientation du Ministère en charge des Affaires Etrangères ;
 - Renforcer les relations de coopération entre les régions frontalières et les communautés transfrontalières;
 - Renforcer les discussions entre la CEDEAO, la CEMAC et l'Algérie par rapport à la recrudescence des expulsions.
 - Veiller au respect des mandats et attributions mentionnés dans les textes ;
 - Pérenniser les observatoires et capitaliser les bonnes pratiques ;
 - Veiller à l'alignement des partenaires techniques et financiers sur le Plan d'Actions de la Politique Nationale de la Migration (PNM) ;
 - Veiller à la prise en compte de la question migratoire dans le Plan de Développement Economique et Social (2022-2026), les politiques sectorielles et les plans de développement local ;
 - Accélérer la mise en œuvre du nexus développement-humanitaire-sécurité et l'inclusion et la cohésion sociale ;

Il faut noter que ces recommandations s'alignent sur les trois axes stratégiques de la Politique Nationale de la Migration à savoir :

1. L'Exploitation des opportunités liées à la migration ;
2. la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil ;

3. la gestion des flux migratoires.

III. DISCUSSIONS

A l'issue de la présentation de la synthèse des recommandations, Monsieur Alkache ALHADA, Président du Cadre de Concertation sur la Migration a dans son intervention, félicité les techniciens et l'équipe du CCM pour le travail accompli, a invité tous les partenaires à s'aligner sur le document de la Politique Nationale de la Migration et a également souhaité la tenue d'une table ronde pour mobiliser les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de la dite politique et son plan d'action quinquennal. Il a réaffirmé l'engagement et la volonté de l'Etat de poursuivre la lutte contre les migrations irrégulières par devoir et cela même s'il n'est pas toujours compris par certains pays de la sous-région ;

Le Ministre de la Justice a, quant à lui, évoqué la question de l'alignement des recommandations du Cadre de Concertation sur la Migration sur la Politique Nationale de Migration ;

S'agissant du Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestions des Catastrophes, il a apprécié le cadre et a demandé aux Partenaires Techniques et Financiers à s'investir davantage dans le domaine humanitaire et de la migration ;

Madame la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies a, pour sa part, félicité les membres d'équipe du CCM pour la qualité du travail avant d'évoquer le renforcement des structures dans le partenariat, les cadres normatifs qui régissent la migration et la concertation.

Le Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix a ensuite parlé des difficultés de l'application de la loi 2015-36 relative au trafic illicite des migrants dans la région d'Agadez. Selon le Général, il a fallu une mission de sensibilisation auprès de la population afin de leur expliquer la vision de l'Etat par rapport à la loi et un projet (AGAPAIR) pour créer une alternative économique aux jeunes impactés par la mise en œuvre de la loi. Il a également évoqué les raisons qui pourraient amener les populations à migrer notamment humanitaire, sécuritaire, climatique et autres..

Le Président du Conseil Régional d'Agadez a pour sa part salué le projet GIZ ProGEM qui tire à sa fin et qui leur a permis de mieux assurer leur rôle dans la gestion des effets de la migration. Il a invité les PTFs à octroyer plus de fonds pour accompagner les jeunes reconvertis, avant d'émettre une doléance à l'UNHCR concernant l'éventuel rapprochement du camp des réfugiés vers la ville. En effet, la

proximité du camp pose plusieurs défis aux autorités à savoir les conflits avec les populations locales et les problèmes de sécurité.

Le Représentant de l'UNHCR, en prenant la parole a félicité les participants à cette rencontre avant d'assurer le PCR d'Agadez sur la question du camp des réfugiés, il l'a par ailleurs invité à discuter en aparté sur cette question.

Le Représentant de l'UNICEF a, pour sa part, salué la qualité des travaux avant de rebondir sur la présentation des statistiques faites par le Directeur de la Surveillance du Territoire (DST) en demandant à ce que les données recueillies soient désagrégées en âge et par sexe afin d'avoir une vue sur les enfants en mobilité.

Le Président du Conseil Régional de Tahoua a quant à lui mis en exergue l'importance des observatoires de la migration créés avec l'appui de GIZ ProGEM. Il a enfin assuré que ces observatoires mis en place seront jalousement gardés comme héritage et pérennisés, et a demandé à ce que l'initiative soit copiée dans les autres régions.

La Chargée d'Affaires de l'Ambassade d'Allemagne a, pour sa part, remercié les autorités pour les félicitations à l'endroit du projet GIZ ProGEM avant de poser la question de l'alignement des recommandations du Cadre de Concertation sur la Migration aux axes de la Politique Nationale de Migration.

Reprenant la parole, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Président du CCM a rappelé que les quatre thématiques des recommandations spécifiques s'alignent parfaitement sur les trois axes de la PNM, comme cela ressort de la présentation de la synthèse des recommandations.

IV. Synthèse et clôture des travaux :

En reprenant la parole, SE Madame la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne a apprécié les recommandations se focalisant sur les événements nationaux et internationaux à savoir le Pacte Mondial sur les Migrations sûres, ordonnées et régulières, et la Politique Nationale de la Migration. Elle a ensuite notifié que pour des besoins de cohérence, il est important de voir la migration comme une dimension transversale et la prendre en compte dans les PDES. Elle a évoqué la recherche d'opportunités avec la PNM, l'anticipation des différents financements et enfin l'importance des aspects transfrontaliers.

En clôturant la séance, le Ministre de l'Intérieur a encore remercié les participants de leurs analyses et recommandations pertinentes. Il a exhorté les membres du Cadre de Concertation sur la Migration à continuer dans ce sens au vu des progrès enregistrés par notre pays dans la gestion de la migration.

Le Ministre de l'Intérieur a indiqué que la Politique Nationale de la Migration adoptée par le Niger a un plan d'action dont la mise en œuvre est estimée à environ 300 milliards de FCFA.

Enfin, le Président du Cadre de Concertation sur la Migration a souligné qu'une table ronde de mobilisation de fonds qui regroupera les différents partenaires financiers sera convenue très prochainement à Niamey.

Fait à Niamey, le 25 août 2021

Le Secrétaire Permanent

SOLY AMADOU

ANNEXES

Annexe N°1 : Programme de la 6^{ème} réunion du Cadre de Concertation sur la Migration

| REUNION TECHNIQUE | | |
|--------------------------|---|--|
| 08h00-08h30 | Accueil et enregistrement des participants | SP/CCM |
| OUVERTURE | | |
| 8h30- 8h45 | Allocutions | SGA Ministère de la Justice Représentant de la DUE |
| 08h45-10h00 | Présentation de la compilation des travaux de la rencontre préparatoire | Modérateur, SP/CCM |
| 10H00-10H30 | Pause-café | Bravia hôtel |
| 10h30-12h30 | Echanges de vue des participants | Modérateur |
| 12H30-13H30 | Pause déjeuner | Bravia Hôtel |
| REUNION POLITIQUE | | |
| 16h00-16h30 | Installation des autorités | Protocole SP/CCM |
| 16h30-16h50 | Discours | Mme l'ambassadeur, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne, M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation |
| 16h50-17h00 | Introduction | Modérateur |
| 17h00-17h10 | Présentation des données statistiques | Direction de la Surveillance du Territoire |
| 17h10-17h40 | Présentation de la synthèse des recommandations | Secrétariat Permanent du CCM |
| 17h40-18h10 | Discussion | Modérateur |
| 18h10-18h25 | Synthèse | Modérateur |
| 18h25-18h40 | Discours de clôture | Mme l'Ambassadeur, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation |

Annexe N°2 : Liste de présence de la réunion politique

| N° | Non & Prénom | Institution | Numéro | E-mail |
|-----------|-------------------------|-------------------------------|---------------|----------------------------------|
| 1 | Abdoul Kader Mahaman | Modérateur | 90364900 | daouda_20@yahoo.fr |
| 2 | Mme Moha Binta Maiga | Direction des Migrations | 90072956 | maigabinta@gmail.com |
| 3 | Sall Babacar | Consultant SP/CCM | 99730085 | Cosall13@hotmail.fr |
| 4 | Dan Elhadji Abdou | Direction des Migrations | 96490682 | adanelhadji@gmail.com |
| 5 | Issa Laouali | Croix Rouge | 90086167 | issalaouali@croix-rouge.ne |
| 6 | Issoufou Oumarou | CR/Tillabéri | 96556738 | Issouf772000@yahoo.fr |
| 7 | Sani Nabirni | PCR/Tahoua | 90133885 | Nabirni_sani@yahoo.fr |
| 8 | Assane Amadou | PCR/Zinder | 96463606 | assanedantchacr@gmail.com |
| 9 | Tourba Mamane | PCR/Dosso | 96225430 | Tourbamamane60@gmail.com |
| 10 | Korodji Dalla | PCR/Diffa | 96987958 | dkorodji@yahoo.fr |
| 11 | Dr Laouali Malam Moussa | PCR/Maradi | 96491927 | 04natamu1111@gmail.com |
| 12 | Mohamed Anacko | PCR/Agadez | 96644880 | anackokochen@yahoo.fr |
| 13 | Omarou Dogari Moumouni | Député-Maire Président C V NY | 96978228 | Omar.dogari@gmail.com |
| 14 | Laouan Magagi | Ministre AH/GC | 96246701 | mLaouan@yahoo.fr |
| 15 | Mahamadou Maliki | SG/CR Tahoua | 96599374 | Mmalik.tah@gmail.com |
| 16 | Rabiou Nafiou | CT/MI/D | 96972539 | Rabnaf52@gmail.com |
| 17 | Abdourahmane Alfa | MI/DPN/DST | 97531060 | Cpalfa1@yahoo.fr |
| 18 | Ousmane Mamane | MJ/ANLTP/TIM | 96897314 | Ousmamane75.mo@gmail.com |
| 19 | Sahirou Tchida Moussa | SGA/MJ | 96796880 | mstchida@gmail.com |
| 20 | Nicolas Klotz | GIZ/ProGem | 95999316 | Nicolas.klotz@giz.de |
| 21 | Jamila El Assaidi | UE | 92192999 | Jamila.EL-ASSAIDI@eeas.europa.eu |
| 22 | Abdou Seini | GIZ/ProGem | 96991200 | Seini.abdou@giz.de |
| 23 | Issa Imhasse | RCO/SUN | 87444992 | Imasse22@yahoo.fr |
| 24 | Abdollahyan Farhad | UNOPS | 80067732 | farhada@unops.org |
| 25 | Ghisletta Bsilio | Coop Suisse | 70257900 | Basilio.ghisletta@eda.admin.ch |
| 26 | Antie P Helkan | EUCAP -SAHEL | 92193301 | Antiep.helkan@yahoo.com |
| 27 | Barbara Rijks | OIM | 92199503 | brijks@iom.int |
| 28 | Stefano Savi | UNICEF | 80066000 | ssavi@unicef.org |

| | | | | |
|----|---------------------------------|---------------|----------|---------------------------------------|
| 29 | Emmanuel Gignac | HCR | 82838383 | gignac@unhcr.org |
| 30 | Emilia Gatto | Amb Italie | 70271550 | Emilia.gatto@esteri.it |
| 31 | Roza Willems | Amb Belgique | 80062383 | Roza.willem@diplo.fed.be |
| 32 | PLastrotmann | Amb Allemagne | 85371485 | u@niam.diplo.de |
| 33 | Reilhac Christophe | Amb de France | 90038234 | Christophe.reilhac@diplomatie.gouv.fr |
| 34 | Soli Amadou | SP/CCM | 90733626 | soliamadou@yahoo.fr |
| 35 | Christina Atekmangoh | OIM | 80066617 | chatekmangoh@iom.int |
| 36 | Zina Omar Chaffar | Coop Suisse | 96029689 | Zina.issouffa@eda.admin.ch |
| 37 | Nathalie Hamoudi | UNICEF | 80066001 | nhamoudi@unicef.org |
| 38 | Zbigniew Paul Dime | UNHCR | 92185889 | DIME@unhcr.org |
| 39 | Bachirou Ayouba | UNHCR | 92185875 | ayoubati@unhcr.org |
| 40 | Fidele Kikan | UNICEF | 80066035 | fkikan@unicef.org |
| 41 | Liman Boubacar | M.J | 99707085 | Limanb2006@yahoo.fr |
| 42 | Seydou Seyni Abdoullaziz | Protocole MI | 97776767 | aseydouseyni@yahoo.fr |
| 43 | Perez Olea Monica | APM/GIZ | 74033191 | Monica.perz-olea@giz.de |
| 44 | Garba B M L | GIZ/APM | 84729312 | Mahamane.garba@giz.de |
| 45 | Malam Abas | DUE | 96890466 | Abas.mallam@eeas.europa.eu |
| 46 | Atanassova Eva | DUE | 70257780 | Eva.atanassova@eeas.europa.eu |
| 47 | Namassa Ousmane | SP/CCM | 96236867 | Namassaousmane@gmail.com |
| 48 | Nourou Kimba | UNFPA | 90888906 | kimba@unfpa.org |
| 49 | Rabi Sidikou | ONU Femmes | 80081097 | Rabi.sidikou@unwomen.org |
| 50 | Malangoni Ibrahim | DGECM-R | 96277270 | ibrabba@yahoo.fr |
| 51 | Adam Zoure Omar | CNDH | 90937170 | Zoureomar.5@gmail.com |
| 52 | Illo Adam | Moderateur | 88712828 | Adanillo2@gmail.com |
| 53 | Mounkaila Y Youssoufa | SP/CCM | 94779828 | issifmk@gmail.com |
| 54 | Moussa Tinni Roukaya | SP/CCM | 89020688 | moussatinniroukaya@gmail.com |
| 55 | Adamou Soumana Halimatou Saadia | SP/CCM | 88466046 | halimatousaadia@yahoo.fr |
| 56 | Boubé Mona | SP/CCM | 96249439 | Mona.boube@yahoo.com |